M. CAILLAUX devant la Haute-Cour

La plaidoirie de Me de Moro Giafferi

Paris, 18 avril. — Après Me Moutet, c'est **Me de Moro-Giafferi** qui, aujourd'hui, prend la parole pour M. Caillaux.

Que va plaider Me de Moro-Giafferi ? Hier, Me Moutet a exposé la politique d'avant-guerre de M. Caillaux. Me de Moro-Giafferi se propose de rechercher si M. Caillaux eut une politique pendant la guerre et si elle fut précisée par des actes qui tombent sous le coup de la juridiction pénale. Ceci dit, Me de Moro-Giafferi, à son tour, nous ramène en Amérique du Sud.

Et, tout naturellement, voici Minotto. En ce qui le concerne, non seulement M. Caillaux n'a pas été averti, mais il a été trompé, et dans des conditions telles que quiconque l'eût été à sa place. D'autre part, son témoignage a été influencé. C'est ce que Me de Moro s'attache à établir avec une prolixité diffuse, tandis que M. Caillaux, à plusieurs reprises, griffonne des notes hâtives, qu'il fait passer à Me Moutet, assis à côté de Me de Moro.

Dans l'amas de paroles de Me de Moro-Giafferi, dégageons ceci : de ce que le procureur général n'a pas fait condamner Minotto par contumace, comme Cavallini, il résulte, aux yeux de Me de Moro, que pour l'accusation elle-même Minotto n'était pas un agent de l'ennemi, et, par ailleurs, en admettant les propos que rapporte Minotto et que M. Caillaux nie avoir tenus, comment pourrait-on y trouver les éléments d'une accusation d'intelligences avec l'ennemi, qui nécessite forcément un concert avec l'ennemi ?

En outre, dans ses télégrammes, le comte de Luxbourg, ministre d'Allemagne en Argentine, signalait que la capture de M. Caillaux par les croiseurs allemands était « très désirable » et non « indésirable », ainsi que le fait dire une altération de traduction. Par conséquent, si l'Allemagne voulait s'emparer de M. Caillaux, c'est la démonstration qu'elle ne fondait aucune espérance sur lui.

Me de Moro, après une suspension d'audience, pénètre dans l'affaire du « Journal », que l'accusation a laissée dans l'ombre, alors que l'instruction avait semblé devoir la mettre au premier rang. Le défenseur, suivi assez difficilement, semble-t-il, par une partie de la cour, étudie ainsi longuement le rôle de Pierre et Alphonse Lenoir, et en conclut que M. Caillaux doit être tenu complètement en dehors des responsabilités qu'ils ont assumées.

Toujours dans l'affaire du « Journal », Me de Moro-Giafferi traite le cas de Bolo et repousse le grief fait à M. Caillaux d'avoir été en relations avec Bolo. Comment admettre ce grief puisque Bolo avait des répondants comme le président Monnier, puisque l'on n'a pas reproché à tant et tant d'autres d'avoir été les commensaux de Bolo, puisque l'on n'a pu trouver une seule ligne ou rapporter un propos compromettant de M. Caillaux à Bolo. Au moment de marcher au poteau d'exécution, Bolo demanda à faire des révélations sur M. Caillaux. Pierre Lenoir agit de même. Un sursis leur fut accordé à chacun. Croit-on que ces deux hommes, dont la vie était en jeu, n'auraient pas révélé quelque chose s'ils l'avaient pu ? Or, ils n'ont rien dit que la justice pût retenir. Et cela même, aux yeux de Me de Moro-Giafferi, qui le clame avec véhémence, prouve avec éclat l'innocence de M. Caillaux.

Me de Moro-Giafferi estimant qu'au moins une autre audience lui est nécessaire pour achever sa plaidoirie, l'audience est renvoyée au lendemain.

Pour lutter contre les grèves

UN APPEL AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le Mans, 18 avril. — La circulaire suivante vient d'être adressée à tous les membres de l'Union nationale des combattants habitant la Sarthe par le président de la section :

« Le Mans, avril 1920.

» Cher Camarade,

» Des mouvements se préparent au grand jour pour bouleverser notre état social. Des groupements soi-disant professionnels, ayant perdu ce caractère pour devenir purement révolutionnaires, veulent transformer la France et la ravaler au rang où est tombée la Russie des Soviets.

» Le résultat de ces grèves révolutionnaires méthodiquement organisées dans les grands services d'intérêt public, c'est la ruine de la France, c'est son affaiblissement, qui fera le jeu de l'Allemagne vaincue par vous, lui permettant de relever la tête et de recommencer la lutte.

» Le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet, s'adresse aux Associations d'anciens combattants et leur demande de sauver une seconde fois la France. Il s'agit non pas d'intervenir dans les conflits professionnels, mais d'assurer éventuellement la marche des grands services, notamment des transports par voie ferrée, dont dépend la vie de la nation. Il s'agit de protéger la liberté de ceux qui veulent travailler en empêchant le trouble et le désordre. Votre bureau est unanime sur ces questions. Il vous engage à opposer à l'organisation révolutionnaire une organisation patriotique ; il vous demande de sauver la France une seconde fois ; il est convaincu que vous, les combattants, ne souffrirez pas de voir annuler vos sacrifices généreusement consentis.

» Camarades ! que ceux qui veulent assurer, coûte que coûte, le fonctionnement des grands services intéressant la vie nationale, notamment celui des transports par voie ferrée ; que ceux qui veulent voir régner la liberté du travail et l'ordre s'inscrivent au siège social.

» Il y a place pour toutes les bonnes volontés. »

Les travailleurs de Carmaux chômeront le 1er mai

Carmaux, 18 avril. — Ce soir, M. Dumoulin, secrétaire de la C. G. T., a fait une conférence sur la situation économique et financière du pays. L'assemblée a voté un ordre du jour s'associant à l'action de la C. G. T. pour le maintien de la loi des huit heures, l'amnistie et le respect du droit syndical pour tous les travailleurs. L'assemblée a décidé que les travailleurs de Carmaux participeront à la manifestation du 1er mai par un chômage général. Elle a demandé la nationalisation des grands services publics et a protesté contre les charges toujours plus lourdes des nouveaux impôts de consommation.

La journée du roi de Suède

Paris, 18 avril. — Le roi Gustave V s'est rendu ce matin à l'église suédoise de la rue Guyot, où il a assisté à l'office religieux. A midi et demi, le roi a reçu à déjeuner à l'hôtel de la légation de Suède Mme et M. Deschanel.

Cette après-midi, le roi Gustave V s'est rendu à Longchamp, où, dans la tribune présidentielle, il a assisté aux courses.

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne

DIMANCHE 18 AVRIL

Voici les résultats détaillés de la journée :

PRIX DE LA GROTTE (à réclamer), 5,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, **Senonches** (M. Allemand), à M. Gustave Bache ; 2e, **Arabian-Song** (F. O'Neill), à M. Jean Arditi ; 3e, **Amy-II** (F. Royellah) à Mlle Jeanne Robert.

Non placés : Artémis (G. Martin), Health (Lamoure), Reine-d'Or (H. Marsh)).

PRIX DE GUICHE, 12,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, **Boscobel** (Garner), à M. A.-K. Macomber ; 2e, **Sourbier** (J. Jennings), à M. James Hennessy ; 3e, **Cri-du-Cœur** (Mac Gee), à M. G. Christophe.

Non placés : Eugène-de-Savoie (G. Bartholomew), Sammy (E. Allemand), resté au poteau ; Saint-Amarin-II (Ch. Childs).

Gagné d'une demi-longueur ; le troisième à quatre longueurs.

PRIX HOCQUART (Poule des Produits), 30,000 fr., 3,400 mètres. — 1er, **Caliban** (E. Allemand), à M. E. Veil-Picard ; 2e, **Halfa** (F. O'Neill), à M. Vanderbilt ; 3e **Pleurs** (Garner), à M. A. Eknayan ; 4e, **Monte-Santo** (J. Cooke), à M. A. Aumont.

Non placés : Naughty-Arthur (Milton Henry), Le Dansk (Ch. Childs), Zagreus (Mac Gee), L'Anthracite (J. Jennings), Chaîne-d'Or (G. Beilhouse), Menzala ((M. Allemand).

PRIX DE LUTECE, 12,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, **Néoménie** (J. Jennings), à M. Jean Prat ; 2e, **Juveigneur** (G. Beilhouse), à M. Henri Balsan ; 3e, **Slean-Sweep** (M. Allemand), à M. Henry Magnard ; 4e, **Tchad** (F. O'Neill), à M. Vanderbilt.

Non placés : Imaginaire (Milton Henry), Dolphin (Garner), Almora (A. Woodland), Sammy (H. Howes).

PRIX DE LA JONCHERE, 10,000 fr., 1,400 mètres. — 1er **Maskara** (F. O'Neill), à M. Vanderbilt ; 2e **Glorious** (J. Jennings), à M. J.-D. Cohn ; 3e **Lupercale** (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild ; 4e, **Ramscapelle-II** (Atkinson), à M. Pierre Thomas.

Non placés : La-Dame-Blanche (E. Haës), Sylphe (A. Sharpe), Ad-Gloriam (Garner).

PRIX DE LA REINE-MARGUERITE (handicap), 8,000 fr., 2,100 mètres. — 1er, **Olivet** (M. Allemand) à M. Roch Filippi ; 2e, **Hors-Texte** (A. Woodland), à M. A. Eknayan ; 3e, **Le-Mortaillable** (L. Niaudet), à M. Ed. Henriquet.

Non placés : Rainfall (F. O'Neill), Rose-Grise (Lamoure), Pochade (A. Foucher).

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Senonches	G.	90 »	35 50
—	P.	37 50	13 »
Arabian-Song	P.	18 50	8 50
Boscobel	G.	134 »	63 50
—	P.	27 50	13 »
Sourbier	P.	12 50	6 »
Caliban	G.	85 »	44 50
—	P.	27 »	15 »
Halfa	P.	19 50	11 50
Pleurs	P.	29 »	15 »
Néoménie	G.	57 50	29 50
—	P.	16 »	8 »
Juveigneur	P.	13 50	6 50
Clean-Sweep	P.	19 50	12 50
Maskara	G.	45 50	19 50
—	P.	21 »	10 »
Glorious	P.	22 »	11 50
Olivet	G.	39 »	19 »
—	P.	20 »	10 »
Hors-Texte	P.	19 50	10 50

Courses au Bouscat

DIMANCHE 18 AVRIL

Le Prix de Blanquefort a été pour « Ligueur » l'occasion d'une très nette victoire sur le « Prince-Rouge », qui avait cependant pris un léger avantage au signal. « Brisque-II », revenue très fort sur la fin, enlevait la troisième accessit à « Mourmelon » ; les autres loin derrière.

« Berny », après une jolie lutte, à la distance a réussi à battre « Lord-Quick » dans le Prix des Pins-Francs, où le train avait été mené très fort au début par « Entrée », qui s'effondrait en haut de la montée.

C'est enfin « La-France » qui l'a emporté dans le handicap qui terminait la réunion, et qui, après une lutte sévère réussissait à garder l'avantage par une courte encolure devant « Staphylin ».

Voici les résultats détaillés des épreuves :

DEUXIEME PRIX DE LA SOCIETE SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT (anglo-arabes), 2,750 francs, 2,000 mètres. — 1er, *Dimitri* (L. Augé), à M. V. Gaillard ; 2e, *Finette-III* (Chancellier), à M. D. Guestier, rétrogradé de la première place ; 3e, *Albion* (Bourdély), à M. A. Fontan ; 4e, *Troubadour* (P. Salamagnou), à M. L. Raoux.

Gagné de cinq longueurs ; le troisième à une longueur.

PRIX DE BLANQUEFORT (à réclamer), 3,000 francs, 1,500 mètres. — 1er, *Ligueur* (Galliot) ex, à M. Gustave Gounouilhou ; 2e, *Le-Prince-Rouge* (Soubagné), à M. E. de Lussy ; 3e, *Brisque-II* (Tronqua), à M. G. Dulau ; 4e, *Mourmelon* (Faucon), à M. le baron de Nexon.

Non placés : Moumouche (Bongaillos), Malujga (Cambet), Sandown-Park (Meunier), Louvette (Hontans), Sans-Fumée (Paris), Pretty-Cross (Chevaleyre).

Gagné de trois quarts de longueur ; le troisième à deux longueurs.

Durée : 1 m. 42 s.

Ligueur (Bombon-Rose et La-Pan-Pan) est entraîné par L. Seignouret.

DERBY DU MIDI

10,000 fr. (en outre 1,000 fr. à l'éleveur)
2,400 mètres

1. **CHATEAU-DU-LOIR** (Lancaster), à M. H. Count.
2. **TRIOMPHANTE** (Prior), à M. Gauthier.
3. **ANZAC** (Faucon), au baron de Nexon.
4. **AIHERGUI** (Doumen), à M. G. Christophe.
5. **MA-REINE** (Soubagné), à Mme R. de Monbel.

Gagné d'une longueur ; le troisième à deux longueurs ; le quatrième à deux longueurs.

Durée : 2 m. 46 s.

Château-du-Loir (Bachelor's-Button ou Jacobi et Seignerie) est entraîné par H. Count.

PRIX DES PINS-FRANCS, 4,000 fr., 1,500 mètres. — 1er, *Berny* (Faucon), à M. le baron de Nexon ; 2e, *Lord-Quick* (Barthélemy), à M. E. Cassaët ; 3e, *Entrée* (Bali), à M. le comte de Trihouët-Roy ; 4e, *Circonstance* (Roquevert), à M. D. Guestier.

Gagné d'une tête ; le troisième à dix longueurs.

Durée : 1 m. 44 s. 1/5.

Berny (Hebron et Belgrade) est entraîné par J. Vallère.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT (handicap), 4,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *La-France* (Bourdély), à M. P. Cerrutti ; 2e, *Staphylin* (Chevaleyre), à M. L. Gauquelin ; 3e, *Priscus* (Brooks), à M. D. Lequelleo ; 4e, *Ladyfreyja* (Roquevert), à M. E. Cassaët.

Non placés : Voltaire-VII (Meunier), Mito (Dubourg).

Gagné d'une encolure ; le troisième à une demi-longueur.

Durée : 2 m. 44 s.

La-France (Go-to-bed et Frangine) est entraînée par G. Sibé.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pavill. 5 fr.	Pelouse 5 fr.
Dimitri	G.	76 »	25 »	24 50
—	P.	19 »	8 50	8 50
Finette-III	P.	13 »	6 50	6 50
Ligueur	G.	90 »	52 »	48 »
—	P.	23 50	12 50	12 50
Le-Prince-Rouge	P.	21 »	10 50	12 50
Brisque-II	P.	53 50	16 50	17 »
Château-du-Loir	G.	20 50	9 50	9 »
—	P.	15 »	7 50	8 »
Triomphante	P.	19 »	9 50	10 »
Berny	G.	39 50	22 50	22 »
—	P.	15 »	8 50	9 »
Lord-Quick	P.	26 »	11 50	11 »
La-France	G.	67 »	36 »	31 50
—	P.	23 50	14 50	12 50
Staphylin	P.	13 50	8 50	9 »

RUGBY (matches officiels)

COUPE BEROLLE

PARIS. — Normandie bat Périgord-Agennais par 13 points à 3.

MARSEILLE. — L'équipe du Littoral est déclarée victorieuse des Pyrénées, qui abandonnent le terrain en deuxième mi-temps. Le match se joua sous une pluie torrentielle.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (3e série)

MARSEILLE. — En demi-finale, le Toulouse-Lalande sportif bat le Grenoble-Olympique Universitaire par 11 points (3 essais, 1 but) à 3 points (1 essai). Toulouse-Lalande jouera donc la finale dimanche contre les P. T. T. de Bordeaux.

CHALLENGE SOULE

TOULOUSE. — T. O. E. C. bat U. S. Montalbanaise par 3 points à zéro, après une partie sans intérêt.

CHALLENGE MALPEL

MONTAUBAN. — U. S. montalbanaise (2) bat T. O. E. C. (2) par 6 points (2 essais) à 0.

CHAMPIONNAT INTERSCOLAIRE

TOULOUSE. — Lycée de Carcassonne bat Lycée de Toulouse par 4 points (1 drop goal) à 3 points (1 essai).

Très belle partie.

RUGBY (matches amicaux)

STADIUM-TALENCE. — Aviron Bayonnais bat S. A. Bordelais par 8 points à zéro.

PAU. — Biarritz Olympique bat Section Paloise par 11 points à 0.

TARBES. — Stadoceste Tarbais (mixte) et Stade Saint-Gaudinois font match nul.

GRAULHET. — Sporting-Club Albigeois bat Sporting-Club Graulhetois par 8 points à 3.

AUTRES RESULTATS

HENDAYE. — Stade hendayais bat Bordeaux-Etudiants-Club par 15 points (3 essais, 3 buts) à 5 points (1 essai, 1 but).

TARBES. — Stadoceste tarbais (2) bat Pau-Aviation par 15 points à 5.

LOURDES. — S. C. lourdais bat 117e artillerie lourde par 23 points (7 essais, 1 but) à 0.

BERGERAC. — Union athlétique libournaise bat U. S. bergeracoise par 14 points (4 essais, 1 but) à zéro.

AGEN. — Jasmins du lycée d'Agen battent Boutons d'Or du lycée de Mont-de-Marsan par 6 points (2 essais) à 3 points.

LA TEST. — B. E. C. (3) bat U. S. Testerrine (1) par 3 points (1 essai) à zéro.

ORTHEZ. — U. S. orthézienne bat S. A. mauléonais par 10 points à zéro.

A. S. S. bat A. S. T. par 11 points à 0.

C. S. de Meaux et C. O. Renault font match nul, 0 à 0.

CLERMONT-FERRAND. — L'équipe de Joinville bat la Sélection clermontoise par 36 points à 0. Les essais furent marqués sur attaques de trois-quarts. Bordes, Jaurreguy, Crabos, Bousquet firent une partie superbe.

ASSOCIATION (matches officiels)

BOUSCAT. — Ligue du Sud-Ouest bat Ligue des Charentes par 6 buts à 2.

CRITERIUM DU MIDI

JARD-MERIGNAC. — V. G. A. M. (1 C) bat la Gironde (1) par 7 buts à 3.

ASSOCIATION (matches amicaux)

BOUSCAT. — Arin-Club Luzien et C. A. du Moulin-d'Ars font match nul (1 but à 1).

MONTAUBAN. — U. S. montalbanaise et Etoile sportive villepouvelle font match nul, rien de marqué.

ANGOULEME. — Vie au Grand Air du Médoc bat Jeanne d'Arc d'Angoulême par 3 buts à 2.

— Jeanne-d'Arc d'Angoulême (2) bat S. V. A. de Ruelle par 2 buts à 1.

— Jeanne-d'Arc d'Angoulême (3) bat Union Sportive de Rouillac par 6 buts à 0.

PARIS. — Red Star bat F. E. C. Levallois par 3 buts à zéro.

Association Sportive de La Garenne-Colombes bat Patronage Olier par 3 buts à 2.

U. S. suisse bat J. A. de Saint-Ouen par 3 buts à 1.

Olympique bat Racing-Club de France par 4 buts à 1.

PARIS. — La Légion Saint-Michel a battu le Stade havrais par 4 buts à zéro.

CROSS-COUNTRY

LE MATCH FRANCE-BELGIQUE

Victoire de la France

Bruxelles, 18 avril. — Le match France-Belgique a été brillamment gagné par la France par 43 points contre 93 à la Belgique. Guillemot enlève nettement la première place sur son compatriote Heut.

1er, Guillemot (Fr.), en 43' 25" ; 2e, Gaston Hénet (Fr.), à 125 mètres ; 3e, Bouchard (F.), à 250 mètres ; 4e, Corlet (Fr.), à 90 mètres ; 5e, Duquesne (Fr.), à 75 mètres ; 6e, E. Bros (Belge), à 75 mètres ; 7e, Thermes (Fr.), à 5 mètres ; 8e, Vincke (B.), à 5 mètres ; 9e, Hubert (B.), à 100 mètres ; 10e, Ichard (B.), à 50 mètres ; 11e, Servelle (Fr.), à 40 mètres ; 12e, Truiemans (B.), à 30 mètres ; 13e, Isola (Fr.) ; 14e, E. Defux (B.). Van Campheut a abandonné.

COURSE A PIED

COUPE DE L'ALIMENTATION

Victoires d'Eyrolles et du C. A. Béglais

Le S. A. Bordelais a fait disputer, dimanche, pour la quatrième fois, sa Coupe de l'Alimentation, sur un parcours de 16 kilomètres 800, avec départ et arrivée au Stadium. 40 concurrents prirent le départ.

Voici les résultats :

1er, Eyrolles (C. A. Béglais), en 58 minutes ; 2e, Ducourneau (Stade Bordelais), à 600 mètres ; 3e, Guitard (Section) ; 4e, Bentéjac (C. A. B.) ; 5e, Subercazes (Stade) ; 6e, Labit (C. A. B.) ; 7e, Cassaigne (Bordeaux-Olympique) ; 8e, Gairaud (A. S. P.) ; 9e, Savary (C. A. B.) ; 10e, Verdier (C. A. B.), etc.

Par équipes, le C. A. Béglais enlève facilement la Coupe.

CYCLISME

(U. V. F.)

CHALLENGE DES EQUIPES PREMIERES ET DEUXIEMES

Victoires du S. C. de la Bastidienne

Dimanche se sont disputés ces challenges amateurs, contre la montre, sur la distance de 50 kilomètres, parcours Eysines, Listrac et retour.

Voici les résultats :

Equipes premières. — S. C. B. (Aug. Cosse, Therrien, Delbos), en 4 h. 18' 27" 3/5. Temps du 1er : 1 h. 26' 9".

S. A. B. (Piquemal, Paillé, Ed. Luguet), en 4 h. 19' 39" 3/5. Temps du 1er : 1 h. 26' 32" 4/5.

V. C. C. (Verdeum, Boulestreau, Mozet), en 4 h. 35' 7" 4/5. Temps du 1er : 1 h. 31' 42" 2/5.

C. G. B. (Goujon, Lagrave, Net), en 5 h. 17' 24" 3/5. Temps du 1er : 1 h. 44' 1" 1/5.

Equipes deuxièmes. — S. C. B. (O. Cosse, Robineau, Floirac), en 4 h. 40' 49" 3/5.

V. C. C. (Carrère, Ballarin, Riché), en 4 h. 44' 39" 3/5.

Le virage de Listrac était assuré par MM. Lardos, Thomas, Cadilhon. Contrôle de route par M. Alex Tournier, en moto.

Officiels : MM. Abadie, Alexandre, Chabert, Bonnemazon, Tauriac, Labat, Loche père, Guerry, MM. Allegrand, Cazeaux, du C. G. B. ; Paul, Leyney, du S. C. B. ; Bourguigne, du S. A. B. ; Boulestreau, Silvestre, du V. C. C.

Petite Correspondance

— R. P., Bègles. — Oui, demandez à mairie de votre domicile.

— R. M. 92. — 1. A partir du jour où le ministre aura décidé — 2. Aucune formalité.

— Mutilé de guerre n. 62. — Si votre locataire occupait l'appartement avant le 2 août 1914, c'est impossible.

— 3,402, L. G., ex-mitrailleur. — 1. Vous avez droit à la prorogation pendant un temps égal à la durée de votre mobilisation — 2. Pour l'exonération, c'est la commission arbitrale qui décidera

— J. S. Tr. R. O. 2. — 1. Le locataire. — 2. Oui, obligatoire.

Legrand, 14. — Adressez-vous à la Chambre de commerce.

— L. H. 1550. — Oui, pour les mois accomplis en plus des trois ans exigés par la loi.

MAITRE-JACQUES.

BORDEAUX

LA PERTE DU VAPEUR *Monte-Rosa*

Nous avons relaté en son temps la perte du « Monte-Rosa » ; nous pouvons aujourd'hui donner quelques détails précis sur la catastrophe, grâce à l'amabilité de trois rescapés.

LE DEPART DE DAKAR

Ayant terminé leur tournée au Sénégal, et désireux de rentrer au plus tôt en France, les trois voyageurs profitèrent du départ du navire à destination de Nantes ; ils purent s'y embarquer, bien que le bateau fût réservé aux transports des marchandises.

Le 1er mars, le « Monte-Rosa » quittait Dakar avec beau temps ; cinq jours plus tard, alors qu'il se trouvait à 30 milles environ de Saint-Vincent (Cap-Vert), la tempête se déchaîna brusquement.

SANS SECOURS. — PERDUS EN MER

Le 6 mars, sous la pression des lames, une légère voie d'eau se déclarait à bord et, tandis que l'équipage s'occupait à en atténuer les effets, des appels par T. S. F. étaient lancés dans toutes les directions.

La journée s'écoula sans qu'aucun secours ne parvint. La voie d'eau, malgré tous les efforts, ne put être aveuglée, car les pompes, engorgées par les sacs de lest, ne pouvaient pomper ; le navire désemparé, sa mâture brisée, et ne pouvant plus faire usage de son sans fil, alla à la dérive.

Le 8 mars, à l'aube, le capitaine, jugeant son navire perdu, fit mettre deux canots de sauvetage à l'eau ; l'un embarqua trois hommes et deux femmes (artistes), un matelot blanc et sept noirs ; sur la deuxième embarcation prirent place le capitaine, le quartier-maître et cinq marins. On n'a plus eu de nouvelles du deuxième canot.

Il était 6 h. 30. La première embarcation de sauvetage se trouvait à un mille du navire, quand celui-ci se courba par bâbord, et disparut sous les flots peu après. On comprend les heures d'angoisses vécues par les naufragés ; leur épouvante fut grande ; un des noirs, pris de peur, devint fou et se jeta dans l'abîme.

La mer, toujours démontée, ballotait le frêle esquif et, transis, les occupants perdaient tout espoir, d'autant qu'un coup de mer plus violent vint les priver du gouvernail, de la boussole et d'une caisse de biscuits constituant tous leurs vivres.

Fait à noter : parmi les douze personnes menacées d'être englouties, Mlle Germaine Roselle garde tout son sang-froid ; par son attitude, elle en impose à ses camarades qui, malgré tout, reprennent courage.

SAUVES

Enfin, après cinq jours de cruelles souffrances, l'embarcation, voguant en pleine mer, est aperçue par le vapeur anglais « Lime-Bramhe » le 13 mars, à midi, allant à Pernambuco. Ce vapeur approche des naufragés et les prend à son bord.

Le capitaine anglais et ses hommes prodiguent aux rescapés tous les soins utiles, car on ne peut se faire une idée de l'état lamentable dans lequel ils se trouvaient.

Débarqués à Pernambuco le 16 mars, trois des rescapés quittaient ce port le 4 avril et prenaient passage à bord du « Belle-Isle », en route pour Bordeaux.

Ces trois rescapés, MM. Louis Bauval, Marcel Vinot et Mlle Germaine Roselle, ont été très touchés de l'accueil cordial qui leur fut fait par le commandant Duboscq et son équipage.

M. Marcel Vinot, dont l'état de santé nécessite encore de grands soins, a dû être transporté à l'hôpital Saint-André. Mlle Roselle et M. Bauva partiront pour Paris incessamment.

Le « Monte-Rosa » ex- « Daksa »), du port de Naples, avait été construit à Shieldo en 1911. Ses caractéristiques étaient les suivantes : longueur, 113 m. 30 ; largeur, 15 m. 50, et d'une jauge brute de 4,110 tonnes.

Le mouvement corporatif

DANS LE PERSONNEL DES CHAIS

Les ouvriers des chais réclamant une augmentation de salaire ont, pour appuyer leurs revendications, chômé durant la journée de lundi. Par solidarité, les tonneliers ont également cessé le travail.

D'une conversation que nous avons eue avec des patrons, il résulte que le Syndicat des négociants aurait, lundi soir, une entrevue avec les représentants des ouvriers. Un arrangement pourrait intervenir.

Dans le cas contraire, la démonstration du personnel des chais — envisagée seulement pour vingt-quatre heures — serait suivie d'une grève effective.

Transport des huîtres et coquillages

Les sénateurs Landrodie, Louis David et Vayssière, membre du groupe de défense des intérêts des mareyeurs et des ostréiculteurs, créé récemment au Sénat, ont reçu de M. le Ministre des travaux publics et des transports la lettre suivante :

« Paris, 14 avril 1920.

» Monsieur le Sénateur,

» Comme suite à ma communication du 1er avril concernant la question des prix de transport des huîtres et coquillages, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les grands réseaux intéressés viennent de soumettre à mon homologation la proposition d'inscrire dans le nouveau tarif P. V. n. 3 — 103 — à titre temporaire et d'essai pour une période d'une année, les « huîtres d'élevage » et les « moules d'élevage », avec application des prix du barème R. A. par wagon chargé de 5,000 kilos ou payant pour ce poids.

» Dès la réception de cette proposition qui m'est parvenue le 1er avril, j'en ai autorisé la mise en application provisoire.

» Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance, etc., etc. »

Cercle National

Le cercle National nous prie de rappeler que le banquet du cinquantenaire de sa fondation aura lieu le dimanche 16 mai, à midi et demi, sous la présidence de M. le sénateur Eugène Etienne, ancien ministre de la guerre, le fidèle ami de Gambetta.

Tous les sénateurs et députés membres du Cercle ont promis d'y assister.

Les adhésions doivent être envoyées au siège social, 14, cours de l'Intendance.

Un Colombien ami de la France

Par le vapeur « Haïti », de la Compagnie Générale Transatlantique, en partance de notre port, M. Ismael E. Arciniegas, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Colombie en France, rentre dans son pays, en congé de quelques mois.

Académicien, directeur-propriétaire du plus important journal de Bogota, le « Nuevo Tiempo », M. Arciniegas est un des hommes politiques les plus distingués de Colombie ; c'est aussi, de longue date, un ami de la France. Pendant la guerre, il a toujours chaudement défendu notre cause, par la plume et par la parole. C'est à ces titres que nous sommes heureux de lui souhaiter un prompt retour à Paris, où il continuera, avec le même succès, sa brillante carrière diplomatique, pour le plus grand bien de son pays et du nôtre.

Fourrure perdue et ramassée

Mme Bardin, femme de l'inspecteur de la police mobile, suivait le cours de la Somme, ayant au cou une fourrure qui glissa soudain sur son épaule et tomba sur le trottoir.

L'objet fut ramassé quelques instants plus tard par une femme, qui est invitée à le rapporter à sa propriétaire, au bureau de tabac, 22, cours de la Somme.

Le cambriolage du cours de Tournon

MM. Chalmel, commissaire central, et Chargois, sous-chef de la Sûreté, se sont rendus, lundi matin, dans les bureaux de M. Daniel Arnaud, associé d'agent de change, 3 bis, cours de Tournon.

On sait que le coffre-fort fut ouvert et débarrassé d'une partie de son contenu. La somme volée ne dépasse pas 6,000 francs. Le coupable ne toucha pas à des bons de la Défense nationale ni à des billets roumains serrés dans le même meuble. Pourquoi ?

Les dernières constatations faites permettent d'ailleurs de limiter, dans une certaine mesure, le champ des investigations policières.

Cambrioleurs en herbe

Les gardiens de la paix Lacoste et Bouet surprenaient, dimanche après-midi, deux gamins occupés à fracturer, à l'aide d'une pince-monseigneur et d'un ciseau à froid un bahut placé dans la tribune de M. Louis Bosquet, au marché des Capucins. A la vue des agents, les jeunes malfaiteurs détalèrent. Un seul put être arrêté, mais, en raison de son jeune âge, — il fréquente encore une école communale du quartier, — on l'a remis à sa famille. Le fugitif, qui est âgé, lui, d'une quinzaine d'années, a soustrait dans le bahut en question quatre cadenas, trois ampoules électriques et une petite somme d'argent.

Hardi, les filous !

Il n'y a pas de repos dominical pour les voleurs. Au contraire, ils redoublent de zèle le dimanche, parce que, ce jour-là, beaucoup de nos concitoyens désertent leur foyer, et, par suite, la tâche des rats d'appartement est rendue plus facile.

Chez M. Jean Labarrère, tailleur d'habits, cours Portal, on a volé des vêtements et des coupons de drap, représentant une valeur d'environ 12,000 francs. Les cambrioleurs sont entrés dans la place en passant par une fenêtre regardant la rue Sainte-Eugénie ; ils durent scier un barreau en fer qui fermait cette fenêtre.

— Des inconnus ont visité l'appartement de M. Marcel Brachet, représentant de commerce, rue Perey, 53, et y ont fait main-basse sur une épingle et deux alliances en or, le tout valant 800 francs.

— Entrés au domicile de Mme Yvonne Saint-Marty, des filous y ont pris divers bijoux : montre en or de dame, chaînettes, médailles, « cœur », bague, etc.

Informations

Chemins de fer

GARE DE BORDEAUX-ETAT RIVE DROITE. — Il sera accepté à l'expédition les inscriptions se rapportant aux seules marchandises destinées aux gares de la Compagnie d'Orléans (ligne de Bretagne) :

1. le jeudi 22 avril, série B, de 12,500 à 13,500 ; 2. le vendredi 23 avril, série B, de 13,501 à 14,437.

Les plus confortables autos de location sont chez FAULKNER, 30, rue St-Maur. Tél. 3546

CHRONIQUE MARITIME

AVIS AUX NAVIGATEURS

Le capitaine de port a l'honneur d'appeler l'attention de MM. les capitaines, patrons et bateliers, dont les navires sont amarrés ou ancrés dans le port et ses dépendances, sur l'approche de la marée d'équinoxe qui se fera sentir les 19, 20, 21 et 22 courant.

Il les invite à renforcer, pour la circonstance, la tenue de leurs navires, et à veiller au moment de l'arrivée du flot, en vue de parer à toutes les éventualités.

En cas d'accident, aviser aussitôt le service du port.

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Haïti », en partance pour les Antilles, Côte ferme et Colon, embarquera ses passagers et la poste mercredi 21 avril, entre quinze et dix-sept heures.

CHARGEURS REUNIS. — Le paquebot « Europe », commandant Bouillé, qui doit quitter notre port mardi 20 avril, à la marée du soir, embarquera ses passagers de Bordeaux et de Paris mardi, entre quatorze et seize heures.

Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS

HOTELIERS, LIMONADIERS, RESTAURATEURS. — L'Association syndicale des hôteliers, limonadiers, restaurateurs de Bordeaux rappelle à ses adhérents que son banquet annuel aura lieu mardi 20 courant, à 19 h. 30, villa Grisélidis, 197, rue de Saint-Genès. Ceux qui ne l'auraient déjà fait, sont priés de retirer leur carte, au siège social, 21, rue Rololand.

GROUPEMENTS MUTUALISTES

AVENIR DU PROLETARIAT, de comité. La Bastide-Bordeaux. — Tous les sociétaires actifs et pensionnés sont priés d'assister à la réunion dimanche 25 avril, à quinze heures.

ASSOCIATIONS DIVERSES

LA VIOLETTE (Association toulousaine de Bordeaux). — Le groupe toulousain de Bordeaux, actuellement réorganisé, a repris ses réunions bi-mensuelles. Les originaires de Toulouse et de la Haute-Garonne qui désireraient faire partie de cette Association amicale, purement philanthropique, sont instamment priés de se présenter ou d'adresser leur adhésion soit au siège social, café Montesquieu (salle de l'entresol) les premier et troisième mercredis de chaque mois, à 21 h. 30 et une heures, soit aux adresses ci-après : M. Chapeyrou, entrepreneur de transports, 6, rue des Bahutiers ; M. Pons, négociant, 28, rue du Pas-Saint-Georges ; M. Servières, contrôleur spécial de l'enregistrement, 27, rue Lâseppe ; M. Cazenave, négociant, 104, cours d'Aquitaine.

COURS ET CONFERENCES

UNE CONFERENCE CHEZ LES CHEMINOTS. — Jeudi 22 avril, à 20 h. 30, au siège du groupe de Bordeaux-Midi de l'Union catholique du personnel des chemins de fer, 19 bis, rue Buchon, conférence par M. Cassi Bergereau, directeur de l'Association catholique des étudiants de l'Université de Bordeaux. — Sujet traité : « L'organisation du travail ; programme de l'Eglise et programme de la Conférence de la paix. » Les dames seront admises.

PRIOR
Roy des Mousseux
Mousseux du Roy
NANTES
Expos. et Dégust. 35, Boul^d Haussmann, PARIS
Agents dépositaires à BORDEAUX :
Marquillé et Brassens, 88, Boul^d Antoine Gautier

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mardi, à 8 heures, « la Vie de Bohème », avec l'interprétation qui comprend les excellents artistes, Mlle Suzanne Cesorou (de l'Opéra-Comique), M. Fernand Lemaire, M. H. Raynal, M. F. Lasserre, Mlle Dhamarys, M. Ricard, etc.

Le spectacle sera terminé par le célèbre Ballet égyptien », où la danseuse-étoile Mady Pierozzi brille d'un rayonn

Le Film sportif

Paris, 19 avril. — Ne confondons pas football et rugby; l'un n'est que le jeu aux pieds, l'autre est un mélange de jeu à la main et de jeu aux pieds. Et dimanche, à Colombes, on assista à une belle démonstration de football, pratiquée par deux équipes qui ont une réputation d'avants solidement établie. Le match, qui commença par un échange de formidables coups de botte dans lequel les Havrais prirent le meilleur, se termina par une véritable démonstration de football association. Les lignes arrières normandes, certaines qu'elles ne feraient rien en jouant à la main, effectuèrent de très jolies passes aux pieds, terminées par un long dribbling que suivait à toute allure un rapide ailier. Ce rugby d'un nouveau genre surprit au début les spectateurs de Colombes, qui sur la fin trouvèrent que le jeu aux pieds avait du bon.

Comme nous étions loin de Paris-Londres et des belles attaques des lignes arrières de la capitale française !

Avons-nous dit que les éléments déchaînés collaborèrent étroitement avec les sélectionnés de Normandie, et que la pluie qui tombait à torrent noya irrémédiablement les espérances des lignes arrières... Mais, au fond, les deux lignes de trois-quarts ne furent-elles pas rayées de cette aubaine, qui constituait la meilleure des excuses ? A dire vrai, elles ne nous paraissaient pas de taille à accomplir une besogne bien transcendante, même par terrain sec, avec un ballon idéalement maniable...

De ce match joué sous l'offensive brusquée des écluses célestes, il n'y a qu'à retenir le courage inouï des seize avants, qui suivirent sans répit, amenant le jeu d'un bout à l'autre, tapant dans la balle, se couchant, dribblant encore, et surtout la façon magistrale avec laquelle les avants normands tournèrent la mêlée pour partir en paquet et rapidement. C'était là de la manière anglo-écossaise, et de la meilleure. Il est vrai qu'au point de vue sport, les Havrais sont plus britanniques que gaulois.

Et pendant ce temps, sur les bords de la grande Bleue, ce diable de Neptune jouait aux Pyrénéens un très mauvais tour. La pluie, le vent et l'arbitre, renforçant le team du littoral, forçaient les Toulousains à abandonner en deuxième mi-temps.

Et ce pauvre challenge Rerolle, qui se joue la première année, aura connu tous les malheurs : forfaits des meilleures équipes, élimination, sous les offensives persistantes des cataractes célestes, des clubs de bonne classe.

Et pour jouer une bonne blague aux dirigeants du comité directeur, le Père éternel du sport, dont Brennus est l'apôtre préféré sur la terre, laisse face à face en finale Le Havre et Marseille. La Manche contre la Grande Bleue ! Quelque 1,000 kilomètres à parcourir par l'équipe qui devra boucler valise le 1er mai au soir — si la grève des cheminots est terminée ! Moi, je propose de faire disputer le match sur les bords de l'Océan, car on ne peut songer à éloigner les maritimes du nord et du sud de l'élément aquatique et de Borée, qui vit dans ses parages.

***

Les finalistes du championnat de France jouèrent dimanche dans le but unique de se donner du souffle, mais avec la crainte de laisser des tibias sur le terrain de leurs derniers galops. Et, comme ils doivent se présenter dimanche en possession de tous leurs moyens, ils ne se livrèrent pas à fond.

Le Racing se divisa en deux groupes. L'un, celui des avants, opéra sous la pluie en face d'une mixture de la Générale, et ne fit rien de transcendant, pour les raisons indiquées plus haut. L'autre, composé des lignes arrières, alla opérer sous les couleurs de Joinville à Clermont-Ferrand, où il donna une démonstration de hand-ball qui laissa bouche bée les braves Auvergnats accourus de tous les villages à la ronde. Et, le soir venu, on s'extasia dans les chaumières du Puy-de-Dôme sur l'adresse diabolique des virtuoses sudo-parisiens du ballon ovale.

Une mixture tarbaise donna la réplique à une équipe saint-gaudinoise, et le match se termina par un match nul très régulier.

Ce n'est pas — est-il besoin de le dire ? — dans ces rencontres de veille de championnat qu'il faut chercher les éléments d'appréciation sur les deux finalistes. Ils jouent alors sans volonté, sans énergie, cherchant uniquement à conserver leur souffle ; ils réservent l'éclosion complète de leurs facultés morales et physiques pour le grand jour. Et soyez sans crainte : ils se présenteront solidement armés l'un et l'autre sur le ground de Sainte-Germaine, transformé par une armée d'ouvriers charpentiers et menuisiers, cadre digne du beau spectacle que nous donneront trente des meilleurs athlètes du rugby français.

Gaston BENAC.

Courses à Saint-Cloud

LUNDI 19 AVRIL

Voici les résultats détaillés de la journée :

PRIX DE VILLACRESNES (à réclamer), 4,000 fr., 900 mètres. — 1er, Albinos (A. Sharpe), à M. Michel Lazard; 2e, Come-to-Bed (G. Bartholomew), à M. Martial Gauthier; 3e, San-Francisco (F. Rovella), à M. François Monnier.

Non placés : Great-Succes (Milton Henry), Fearless (Bellhouse), Fribourette (L. Bara), Nibla (H. Marsh), Sargasse (Mac Gee), Delbourg (G. Martin).

PRIX MARSA, 7,500 fr., 1,400 mètres. — 1er, Doll-Poppy (H. Marsh), à M. Zéphirin Viau; 2e, Blind-Fate (Garner), à M. Macomber; 3e, Midnight-Sun (R. Sauval), au comte de Rivaud.

Non placés : Boblette-II (G. Martin), Bibnitsa (G. Bellhouse), Belles-Manières (J. Jennings), Baratija e-Sundra (M. Allemand), Monique (E. Allemand), Golden-Puff (G. Bartholomew), Oneida (F. O'Neill).

PRIX DU GROS-BUISSON (à vendre), 4,000 fr., 2,000 mètres. — 1e, Oran (F. O'Neill), à M. Albert Delattre; 2e, Engenville (Lamoure), à M. Auguste Narjolies; 3e, L'Alma (F. Rovella), à M. François Monnier.

Non placés : Warfusée (Gauthier), Lorette-VI (R. Bréthès), Idole (Andouard), Mante (Lepinte), Olzelette (Gittins).

PRIX GEORGES-BALTAZZI, 10,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, Dolphin (Garner), à M. A. Ekmayan; 2e, Maraussan (G. Bellhouse), à M. Jean Prat; 3e, Prise-d'Armes (F. O'Neill), à M. A. Eknayan; 4e, Carré (J. Jennings), à M. E. Deschamps; 5e, Groseille-à-Maquereau (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild.

Dolphin (Ecouen et Djephté) est entraîné par Ch. Bartholomew.

PRIX VELASQUEZ (handicap), 7,500 fr., 1,600 mètres. — 1er, Saint-Souplet (A. Sharpe), à M. Jean Stern; 2e, Montmirail (R. Sauval), à M. le comte de Rivaud; 3e, Caviar (J. Jennings), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Insensible (Milton Henry), Pin court (G. Bartholomew), Son-Phœnix (Garner), Chadeo (G. Martin), Orvillers (Bouillon), Barbara (A. Woodland), Kohinor (R. Bréthès), Ottuzu (Lepinte).

Saint-Souplet (Gorgos et Sapientia) est entraîné par Newton.

PRIX NUAGE, 7,500 fr., 1,400 mètres. — 1er, Arbacès (M. Allemand), à M. Henri Letellier; 2e, Ismen (F. O'Neill), à M. Vanderbilt; 3e, Blérancourt (Lamoure), à M. A. Eknayan.

Non placés : Far-West (Atkinson), Bochourdiak (G. Bartholomew), Il-en-Veut (Mac Gee), Sailly-Saillisel (G. Bellhouse), Royal-Prestige (Kriegelstein), Ajacolo (A. Sharpe), Kentworth (Garner), Le-Permissionnaire (J. Jennings), Le-Merisier (R. Bréthès).

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Albinos	G.	35 50	25 »
—	P.	16 50	11 »
Come-To-Bed	P.	18 50	12 »
San-Francisco	P.	35 »	29 »
Doll-Poppy	G.	128 »	49 »
—	P.	33 50	15 »
Blind-Fate	P.	17 50	8 50
Midnight-Sun	P.	104 »	48 50
Oran	G.	47 50	28 »
—	P.	15 50	8 »
Engenville	P.	13 »	6 50
L'Alma	P.	22 »	11 50
Ec. Eknayan	G.	36 50	21 50
Dolphin	P.	16 »	9 50
Maraussan	P.	11 50	6 »
Saint-Souplet	G.	47 »	23 »
—	P.	23 50	12 »
Montmirail	P.	33 50	17 »
Caviar	P.	30 50	15 »
Arbacès	G.	45 »	37 »
—	P.	24 »	12 50
Ismen	P.	26 50	12 50
Blérancourt	P.	25 »	14 50

Petites nouvelles

« Globetta » a été réclamée avant le Prix de Villecresnes pour 33,000 francs, plus le montant du prix, par l'entraîneur H. Davison.

« Albinos » a été réclamé après sa victoire dans le Prix de Villecresnes pour 30,307 francs, par M. Poinsot.

« Oran » a été réclamé après sa victoire dans le Prix du Gros-Buisson, pour 27,000 francs, par M. A. Clavereau.

Pas de Courses le 1er Mai

Paris, 19 avril. — En raison de la suppression annoncée de tous les moyens de transport le 1er mai, la réunion devant avoir lieu à cette date, sur l'hippodrome de Vincennes, est annulée et reportée à une date qui sera ultérieurement fixée.

UN CONCOURS HIPPIQUE A LA VIE AU GRAND AIR DU MEDOC

La V. G. A. du Médoc qui possède au Jard-Mérignac un superbe parc des sports, vient de créer une section d'hippisme qui est appelée à obtenir le plus vif succès.

La section disposera d'un terrain de concours fort bien aménagé et d'une piste circulaire de 1,500 mètres.

Le bureau de cette section, qui est entré en fonctions à la date du 1er avril, est ainsi composé :

Président, M. R.-C. Samazeuilh; vice-président, M. R. Schyler; secrétaire, M. Gérard Lassus; trésorier, M. Francis Blanchard; conservateur du matériel, M. P. Samazeuilh; conseillers, MM. H. Allard et G. Gounouilhou.

La réunion d'inauguration, par invitations, aura lieu le samedi 24 avril, à 1 h. 30 précises, et elle comprendra quatre épreuves réunissant près de 40 engagements, dont une épreuve pour amazones, qui sera la première de ce genre disputée dans notre région.

Cette réunion sensationnelle, sur laquelle nous reviendrons, sera présidée par M. le général commandant le 18e corps, et par M. le maire de Bordeaux.

M. Alfred de Luze, le maître d'équipage bien connu, présidera le jury.

Pour tous les renseignements et les cartes d'invitation, s'adresser par lettre chez M. Gérard Lassus, secrétaire, 37, rue de Tivoli.

FOOTBALL RUGBY

LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Pour la finale du Championnat de France, qui se disputera dimanche prochain à Bordeaux, sur le terrain du Stade bordelais, entre le R. C. de France et le Stadoceste tarbais, le comité-directeur de rugby a fixé les prix des places comme suit :

Tribunes sud et chaises, 20 fr.; tribunes nord, 10 fr.; populaires, 5 fr.; sous-officiers, caporaux et soldats, 2 fr. 50.

Il n'y aura pas de location, mais les billets seront délivrés d'avance, à partir du jeudi 22 avril, à dix heures, au siège du Stade bordelais, 149, rue du Palais-Gallien.

Suivant la décision du Congrès du rugby d'octobre 1919, lorsqu'un match se joue sur terrain neutre, seuls les membres des Clubs en présence ont droit à l'accès gratuit au terrain.

De très importants travaux d'aménagements sont exécutés par le Stade bordelais pour permettre de recevoir les milliers de spectateurs désireux d'assister à cette sensationnelle rencontre.

LES MATCHES INTERNATIONAUX DE 1921

Paris, 20 avril. — Les matches internationaux de la saison prochaine se disputeront aux dates suivantes :

1er janvier, France-Irlande, en France; 22 janvier, France-Ecosse, à Edimbourg; 5 février ou 3 mars, France-Pays de Galles, en Pays de Galles; 28 mars (lundi de Pâques), France-Angleterre, en France.

FOOTBALL ASSOCIATION

DEMANDE DE MATCHES

C. A. DU MOULIN-D'ARS (1). — Pour le 25 avril, avec bonne équipe. Se déplacerait. Entre-r : Marcel Llong, rue Saint-Jean, 66, Bordx.

CYCLISME

KRAMER TRIOMPHE ENCORE

New-York, 18 avril. — Sur la piste de Newark, l'ancien champion du monde Frank Kramer a battu le champion d'Amérique Ray Eaton en match.

Goullet a enlevé le handicap en partant du poste de scratch; il a également enlevé les 6 milles ouverts devant Magin, Drobach, Egg et Spencer, dans l'ordre.

PEDALE TALENÇAISE (F. C. S. O.). — La troisième course de classement diputée dimanche sur 50 kilomètres, route du Pont-de-la-Maye, a donné les résultats suivants :

1er, Maurice Bénassac, en 1 h. 41; 2e, Laborde; 3e, Fauché; 4e, Paul Bénassac; 5e, Vergne; 6e, Guichanet (chute); 7e, Cabas; 8e, Boyer, etc.., etc.

ATHLÉTISME

A. S. CARDE. — Entraînement dimanche matin, à neuf heures, sur le terrain de Branne, en vue du Bessonneau.

BORDEAUX-ETUDIANTS-CLUB. — Dimanche 25 avril, l'entraînement dirigé par le docteur Loubatié aura lieu le matin, à 9 heures.

ESCRIME

LA GRANDE SEMAINE D'ESCRIME A PARIS. — Les officiers de complément et les Sociétés de P. M. sont informés que des éliminatoires seront organisées dans la dix-huitième région dans la deuxième quinzaine de mai, en vue de la Grande semaine d'Escrime à Paris.

Pour les officiers : championnats individuels d'épée et de sabre.

Pour les Sociétés : championnats par équipe de fleuret (trois tireurs de la même Société).

Les engagements devront être adressés au Directeur régional de l'Instruction physique, Etat-Major du G. A., Bordeaux.

Clôture des engagements le 5 mai.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'officier chef de section subdivisionnaire, au chef-lieu de la subdivison.

BORDEAUX

Le mouvement corporatif

DANS LE PERSONNEL DES CHAIS

Lundi après-midi, les chômeurs se sont réunis, au nombre de 1,800 environ, dans la salle de l'Alhambra. Des orateurs ont exposé les revendications du personnel des chais. Ces revendications portent notamment sur les points suivants : paiement à la semaine et augmentation de l'indemnité de vie chère.

Les ouvriers de chais ont repris le travail mardi matin.

CE QUE DISENT LES NEGOCIANTS

La Fédération des négociants en vins s'est réunie lundi soir, à son siège social, rue Guillaume-Brochon, 2. Les chômeurs avaient envoyé à cette adresse l'ordre du jour qu'ils avaient voté au cours de leur réunion, et contenant leurs revendications. Celles-ci ont été examinées par les négociants.

La demande du paiement à la semaine demandée par les ouvriers n'a pas reçu de solution. L'accord sera même, paraît-il, assez difficile à se faire sur ce point.

En ce qui concerne l'indemnité de vie chère, les négociants nous ont communiqué la note ci-après :

« La Fédération du commerce des vins a, à la date du 15 mars 1920, décidé d'accorder un supplément de vie chère de un franc pour les ouvriers et de 0 fr. 75 pour les ouvrières, et une nouvelle augmentation de même importance leur a été allouée dès la semaine dernière. »

Les pourparlers vont continuer entre les deux parties. Ajoutons qu'un certain nombre d'ouvriers de chais, employés dans des grandes maisons de la place ne formulent aucune réclamation ; ils ont fait grève pendant vingt-quatre heures par solidarité pour leurs camarades moins favorisés qu'eux.

CHEZ LES TRAVAILLEURS AGRICOLES DE BAURECH

Un certain nombre de travailleurs agricoles de la région de Baurech ont cessé le travail, réclamant une augmentation de salaires. On ne sait encore s'il s'agit d'une « démonstration » de vingt-quatre heures ou d'une grève effective.

La Journée nationale des mères de famille nombreuse

Nous apprenons l'organisation, dans notre ville, d'une Journée nationale des mères de famille nombreuse, autorisée par décision ministérielle du 7 février 1920. La date de cette Journée est fixée au dimanche 9 mai.

Un comité chargé d'organiser cette Journée à Bordeaux vient d'être constitué, et le bureau du comité comprend les personnes suivantes :

Président, M. James Mestrezat, ancien adjoint au maire; vice-présidents, MM. Léon Duguit, professeur à la Faculté de droit, et Henri Rödel, conseiller à la cour; commissaire général, M. le commandant Léon; secrétaire général, M. Albert Rödel, industriel; trésorier, M. Paul Bonifas, négociant.

Les membres du conseil, au nombre d'une trentaine, comprennent des personnalités de tous les cultes et s'intéressant aux graves problèmes que soulève la faiblesse de la natalité française.

Le siège du comité de la Journée nationale des mères de famille nombreuse est 14, rue Rolland.

Récompenses aux vieux serviteurs

La ville de Bordeaux a créé en 1911 trois prix de 200 francs chacun à distribuer, sur la proposition de l'Union des Syndicats girondins et de la Société Philomathique, à des ouvrières ou employées qui se sont distinguées par un long séjour et des preuves de dévouement dans les maisons où elles sont employées.

Les prix de 1920 devront être remis à l'occasion de la distribution des prix de la Société Philomathique. Les intéressées et les patrons sont priés de remettre leurs demandes ou propositions au secrétariat de la Ville avant le 1er mai prochain.

M. Etienne Richet au Cameroun

Notre concitoyen M. Etienne Richet, professeur au Collège des sciences sociales, membre du conseil supérieur des colonies, a quitté Bordeaux, à bord de l'« Europe », des Chargeurs-Réunis.

L'explorateur, qui part pour la douzième fois, va faire un voyage d'études à la Côte d'Ivoire et au Cameroun.

Accident de tramway

Lundi soir, vers neuf heures, en voulant descendre d'un tram en marche à l'angle de la rue Vital-Carles et du cours de l'Intendance, M. Miquel Ribalte, machiniste à la Scala, est tombé sur la chaussée et s'est fracturé le crâne. Il a été conduit à l'hôpital Saint-André où il est hospitalisé salle 11. Sa blessure est assez grave.

Les agressions nocturnes

Sur le quai de Bourgogne, quatre Marocains, qu'accompagnaient deux femmes, ont assailli le cuisinier de la Maison du Marin, Jules Gueguen, et lui ont volé une centaine de francs, divers papiers, ainsi que la casquette neuve dont il était coiffé.

— Le nommé Louis Bac, marin à bord de « Belle-Isle », regagnait ce vapeur lorsqu'il fut attaqué par deux inconnus qui, l'ayant renversé, lui enlevèrent une somme de 80 francs environ.

Un obus dans la rue

Dans la soirée de lundi, on a trouvé sur la chaussée de la cité Albert un obus de 75 chargé. La place, prévenue, fit procéder aussitôt à l'enlèvement de l'engin.

L'enquête faite par la police n'a pas permis de savoir encore par qui l'obus fut déposé à l'endroit où on l'a ramassé.

Le dindon de la farce !

Un brave charpentier de La Souys, Jean B..., était venu dans notre ville pour acheter, place Mériadeck, quelque outil utile à sa profession. Comme il regardait les étalages des brocanteurs, un homme l'aborda et lui dit : « Oh ! regardez-donc ce bel avion ! »

Le charpentier leva la tête pour chercher la machine volante qu'il ne pouvait pas voir, — et pour cause. Pendant ce temps, son interlocuteur lui enlevait son portefeuille contenant une centaine de francs.

Jean B... ne s'aperçut qu'un peu plus tard du vol dont il venait d'être victime; il se mit à la recherche de l'homme qui lui avait parlé de l'avion, et, l'ayant aperçu attablé dans un bar, il le fit arrêter par des agents. C'est un chauffeur-mécanicien sans domicile fixe. On l'a écroué au dépôt.

Le portefeuille fut retrouvé par un habitant de la rue de Roquelaure et remis à son propriétaire. Le mécanicien n'y avait laissé que les papiers d'identité. Mais les billets bleus renfermés dans le portefeuille furent retrouvés dans les poches du pickpocket. En sortie que celui-ci est le dindon de la mauvaise farce qu'il voulut faire au charpentier.

Les « rats d'appartements »

Mme Marie-Louise F..., couturière, rue du Puits-Descujols, a constaté qu'un inconnu a pris dans sa malle, non fermée à clé, une somme de 450 fr.

— Un autre inconnu a soustrait à Mme Darrigo, modiste, rue du Pavillon, divers bijoux représentant une valeur de 1,000 fr.

La police a établi une souricière pour essayer de prendre ces « rats d'appartements ».

Au Palais

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE

Session ordinaire du 2e trimestre 1920

ROLE DES AFFAIRES

Voici la liste des affaires qui seront soumises au jury au cours de la session d'assises qui s'ouvrira au Palais de justice de oBrdeaux, lundi prochain 26 avril, à midi, sous la présidence de M. le conseiller à la cour d'appel Saillard, assisté de son collègue M. Séverin et de M. Coustou, juge au tribunal de première instance :

Lundi 26 avril. — Auguste Margerid : vol qualifié. Sept témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. l'avocat général Lamothe. Défenseur : Me Richard.

Mardi 27. — Hassen ben Hamed et Juan Ramon : vols qualifiés et violences. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseurs : Mes Brouillaud et Augé.

— Manuel Suzan, Ramon Solver et Benigo Requiejo : meurtre et complicité. Neuf témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseurs : Mes Robert, Prieur, Chancogne et Augé.

Mercredi 28. — Léonce Pierrot : meurtre. Sept témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. l'avocat général Baraduc. Défenseur : Me Chalès.

Jeudi 29. — Manuel Rivas, Tidjani-Benitma-Kalifa et Auné-Julien Blanc : vol qualifié et tentative de meurtre. Quatre témoins. Arrondissemnt de Bordeaux. Ministère public : M. Baraduc. Défenseurs : Mes Laquièze et de Rozaven.

— Jaen-André Hermandou : tentative de meurtre. Treize témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseur : Me Augé.

Vendredi 30. — Henri-Louis Valetta : tentative d'assassinat et tentative de vol qualifié. Dix-huit témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Baraduc. Défenseur : Me Odin.

Samedi 1er mai. — Clément Hernandez et José Grau : vol qualifié. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseurs : Mes Bibèze et Guillemon.

— François Poch : coups mortels. Sept témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défensur : Me Boireau.

Lundi 3. — Antoine Roy : tentative de meurtre. Dix-sept témoins. Arondissement de Blaye. Ministère public : M. Baraduc. Défenseur : Me Chalès.

Mardi 4. — Henri Nottendie et Marcel Ferrier : vol qualifié. Six témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseurs : Mes Malleval et Cluzan.

— Jean-Simon Berteau : attentats à la pudeur sans violence par ascendant. Huit témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Baraduc. Défenseur : Me Rousselot.

Mercredi 5. — Jésus Betancul et Manuel Villaplana : vol qualifié, tentative de meurtre sur des agents de police. Six témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseurs : Mes de Suberviel et Michaut.

— Jean Marailhac : vol qualifié et tentative de meurtre. Sept témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseur : Me Prieur.

Jeudi 6. — Jean-Marcel-Félicien Duprat : assassinat et vol qualifié. Vingt et un témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Baraduc. Défenseur : Me Dessoudeix.

Vendredi 7. — Pierre Couat et Julien Tertre : vol qualifié et tentative de vol qualifié. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseurs : Mes de Gayet et Chaullac.

— Robert Bergeyre : tentative de meurtre. Sept témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public : M. Lamothe. Défenseur : Me Peyrecave.

Samedi 8. — Ludovic Lacave et Juliette Autier, veuve Simonnet : vol qualifié, assassinat et complicité d'assassinat. Dix-neuf témoins. Arrondissement de Libourne. Ministère public : M. Baraduc. Défenseurs : Mes Drouille-Lloréra et Chalès.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président.

DETOURNEMENT ET VOL

Pour avoir détourné une somme de 5,000 fr. au préjudice de la maison dont elle gérait une succursale, Thérèse Mon, 40 ans, a été condamnée à **six mois d'emprisonnement.**

— Un camionneur accusé d'avoir laissé volontairement tomber de sa voiture deux sacs d'avoine transportés pour le compte de l'Etat, a été condamné à **huit mois d'emprisonement**. Deux de ses amis qui auraient enlevé ces sacs et gardé l'avoine ont été condamnés chacun à **trois mois d'emprisonnement.**

Informations

Chemins de fer

GARE DE BORDEAUX-ETAT RIVE DROITE. — Il sera accepté à l'expédition les inscriptions se rapportant aux seules marchandises destinées aux gares de la Compagnie d'Orléans (ligne de Bretagne) :

1. le jeudi 22 avril, série B, de 12,500 à 13,500; 2. le vendredi 23 avril, série B, de 13,501 à 14,497.

La gare de Bordeaux-Basitde acceptera pour le mercredi 21 avril les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 30.001 BE à 30.500 BE, pour le réseau P.-O., sauf Paris-Ivry, et pour le réseau de l'Est ne transitant pas pour Juvisy.

17.401 BE à 18.000 BE pour Paris-Ivry.

17.001 BE à 18.000 BE pour le réseau P.-L.-M.

La gare de Bordeaux-Bastide acceptera le jeudi 22 avril, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 30.501 BE à 31.000 BE pour le réseau P.-O., sauf Paris-Ivry et pour le réseau de l'Est ne transitant pas pour Juvisy.

18.001 BE à 18.500 BE pour Paris-Ivry.

18.001 BE à 19.000 BE pour le réseau P.-L.-M.

ORLEANS. — La gare de Bordeaux-Bastide n'acceptera les 21 et 22 avril, dans la catégorie B, que les expéditions de détail précédemment convoquées et les machines agricoles.

— La gare de Bordeaux-Bastide acceptera le vendredi 23 avril les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 31,001 BE à 31,500 BE pour le réseau P. O., sauf Paris-Ivry, et pour le réseau de l'Est ne transitant pas par Juvisy. 18,501 BE à 19,000 BE pour Paris-Ivry; 19,001 BE à 20,000 BE pour le réseau P.-L.-M.

Experts titulaires des établissements de l'intendance

Les anciens militaires susceptibles de bénéficier des avantages de la loi du 17 avril 1916 sur les emplois réservés (réformés n. 1 ou retraités par suite de blessures ou infirmités contractées au service pendant la dernière guerre) qui se sont mis en instance pour obtenir un emploi d'expert titulaire dans un établissement de l'intendance, sont informés qu'ils seront admis à subir un examen d'aptitude devant une commission qui se réunira le 24 avril courant, à neuf heures, au magasin général de Bordeaux, quai de Queyries, 87. Ils devront se présenter ce jour-là, à huit heures, à l'officier d'administration gestionnaire de cet établissement, porteurs de toutes pièces indiquant leur identité, leurs services antérieurs et faisant la preuve qu'ils se sont mis en instance pour obtenir l'emploi qu'ils sollicitent.

Ils devront, au préalable, adresser au gestionnaire du Magasin général d'habillement de Bordeaux une lettre qui devra lui parvenir le 22 courant au plus tard, et qui fera connaître leur nom, prénoms, et la spécialité pour laquelle ils désirent subir l'examen.

Office central de la charité bordelaise

L'assemblée générale de l'Office central de la Charité bordelaise aura lieu le samedi 24 avril, à cinq heures de l'après-midi, rue Michel, 34.

Les adhérents qui n'auraient pas reçu de convocation, ainsi que les personnes qui s'intéressent à l'œuvre sont priés d'y assister.

Communications

ASSOCIATIONS DIVERSES

GROUPE DES PERES DE FAMILLE DES CHARTRONS. — Numéros sortis des billets de la tombola tirée le dimanche 18 avril, à l'Athénée municipal :

1756 45 4965 2174 4851 3252 3979 73 1789 2778 981 1747 4884 2145 1848 2285 285 700 2378 2141 2759 1874 214 4042 4384 2767 3270 4800 75 1783 1876 943 2779 2700 4140 2769 1165 754 40 1008 3260 3271 969 3323 1844 3249 2069 1919 3303 1847 3854 449 3154 4157 3348 3369 2115 2020 4963 1781 3717 2022 3169 1704 1083 1768 1170 61 1971 2178 2260 1310 4199 2000 2890 3112 1149 2193 213 923 3547 2274 35 397 2973 2910 2823 2917 379 4290 329 2818 104 1312 4910 377 2874 3700 4607 4978 1019 3091 3708 4777 2277 1649 2908 3060

Les lots pourront être retirés tous les jours, de midi à deux heures, 40, rue Camille-Godard, contre les billets gagnants.

SOCIETES SPORTIVES

A. S. CARDE. — Réunion mensuelle vendredi 23 avril, à 20 h. 30, au café Méridien, place de la Victoire.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mardi, huit heures, « la Vie de Bohême » et le ballet égyptien.

Mercredi, huit heures, « la Tosca », avec le concours de Mlle Marcelle Demougeot (de l'Opéra), M. Paul Sterlin, M. F. Lasserre, MM. Cormerais, Ricard, Revaldi, etc. Le spectacle sera terminé par le ballet de « Faust », sous les feux de lumière féerique, avec l'étoile Mady Pierozzi.

Dimanche, en matinée, à la demande générale, 12e du grand succès « Maroufi, savetier du Caire », avec le ténor Francell, de l'Opéra-Comique.

Location ouverte.

La première représentation à Bordeaux de « Carmosine », conte romantique, d'après Boscace et Alfred de Musset, poème de MM. H. Cain et L. Payen, musique de Henri Février, aura lieu mardi prochain, en série réduite.

Les dernières répétitions sont activement poussées, sous la direction de l'auteur, et permettent d'augurer d'un beau succès pour l'œuvre et ses excellents interprètes.

APOLLO

Est-il besoin d'affirmer une fois encore que M. Clément est un des chanteurs les plus parfaits de l'heure présente ? C'est devenu un lieu commun. Nous connaissons la haute valeur de ce ténor. Sa science aisée, son habileté scénique ont triomphé lundi soir dans « la Dame blanche » pour la plus complète satisfaction de ses admirateurs — toute la salle. La vieillesse charmante de l'ouvrage a été entourée des soins respectueux des autres artistes. Mme Augusta Garcia, heureusement remise de l'indisposition qui la tint éloignée du gala de jeudi dernier, fut une Anna à la fois robuste de ligne et de tête vocalité; M. Ferran, qui prête à Gaveston son « creux » solide; Mlle Lucy Raymond, gracieuse Jeanny; Tiluze, qui dessine sans charge le fermier Dickson et chante avec une application digne de louange; Mme Lejeune, consciencieuse; MM. Lambrette et Bogé; les ensembles, chantants et dansants, tous enfin, sans oublier l'orchestre de M. Brouillac et M. Dubois, metteur en scène, ont largement mérité les suffrages d'un auditoire qui eût pu venir en rangs plus pressés.

H. B.

Mercredi, dernière représentation des « 28 Jours de Clairette ». — Jeudi, soirée de grand gala hors série : « Le Barbier de Séville », avec Edmond Clément. Pour terminer le spectacle, ballet du « Cid ».

Vendredi, samedi, dimanche, trois soirées de grand gala : Marthe Chenal chantera « la Fille de Madame Angot » (rôle de Mlle Lange), où elle est incomparable. Dimanche, matinée de gala : « Le Barbier de Séville ».

Location ouverte au hall de l'Apollo.

BOUFFES

Trois grands galas de comédie seront donnés par la troupe du Grand-Casino municipal de Nice, avec la grande vedette Marcelle Lender. — Mardi 20 courant, « le Petit Café ». — Mercredi 21, « le Bois sacré ». — Jeudi 22, « le Roi ». — Vendredi, création à Bordeaux : « La Petite Bouquetière du Moulin-Rouge ». — Prochainement, la revue « Flamboyante », de Ba-Ta-Clan, de Paris.

TRIANON

Tous les soirs, le grand succès : « La Petite Fonctionnaire », comédie en trois actes, d'Alfred Capus, avec une brillante distribution : Mmes Jane Lobis, Musset, Brionne, Darthel, etc., etc.; MM. Dorival, Guise, Millous, Tavola, etc. — Jeudi, à 2 h. 30, matinée de « la Petite Fonctionnaire ». — Vendredi, soirée de gala : « Le Paradis », vaudeville en trois actes.

SCALA

Vendredi, grand gala de la cinquantième. A cette occasion, la revue « Bordeaux qui Rit ! » sera agrémentée de deux scènes nouvelles, qui obtiendront certainement un grand succès de fou rire. Location sans frais.

ALHAMBRA

M. Jean Valmy a extrait de sa dernière revue, écrite pour le Congrès des étudiants, les meilleures scènes, qu'il nous offre cette semaine sur le plateau de l'Alhambra, complétées par quelques hors-d'œuvres et assaisonnées de quelques condiments nouveaux. Et tout cela forme un menu fort bien composé dont le public ne manque pas d'apprécier l'agréable variété. Les voix joliment timbrées de Mmes Chabry et Ramos, la grâce de Mlles Deroey, Janette et Lhéris; la belle diction de M. Garrigue, le talent de composition de MM. Reinal, Verva et Reynem, ainsi que les qualités diverses de tous les interprètes composent un ensemble d'une artistique cohésion et contribuent au succès, qui a été très vif.

M. J. Valmy, l'auteur si apprécié de la revue universitaire, vient de nous donner pour cette semaine une alerte et fine revue : « Bonjour chez vous », dont la première a été chaleureusement applaudie hier soir.

ALCAZAR

Samedi 24 et dimanche 25 avril, adieux de Mmes Sablot-Clarence, Dagairy, et de MM. Paul Cerny, F. Sablot, L. Borde, Quintana, Camm, etc. Au programme, « le Bossu », qui fut un des plus grands succès de cette saison particulièrement brillante.

CONCERT GALLY-LAROCHELLE

Nous rappelons que le concert de Mlle Gally-Larochelle, du Grand-Théâtre, avec le concours de Mlle Laughlin, du Grand-Théâtre; M. Guillomy, de l'Opéra de Marseille, et M. Roscor, violoncelliste, aura lieu le jeudi 23 avril, à trois heures, salle Delmouly.

ALHAMBRA-DANCING

Vendredi, grand concours de coiffure.

SAINT-PROJET-CINEMA

Tous les jours « Manon Lescaut », de l'abbé Prévost; Barrubas, etc.; gros succès.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Mercr., Douglas reporter, Avion fantôme. Inde.

MADAME, « AU RAYON D'OR », (angle rue Sainte-Catherine et cours Victor-Hugo), vous serez toujours très satisfaite pour Postiches, Shampooing, Ondulations et Teintures.

SPECTACLES du 20 avril

GRAND-THEATRE. — 8 h. : La Vie de Bohême.
APOLLO. — 8 h. 30 : Les 28 Jours de Clairette.
BOUFFES. — 8 h. 30 : Le Petit Café.
TRIANON. — 8 h. 30 : la Petite Fonctionnaire.
SCALA. — 8 h. 30 : Bordeaux qui rit, revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Bonjour chez vous !
ALHAMBRA-DANCING. — 8 h. 30 : Bal Gala.
SKATING-PALACE. — 8 h. 30 : Patinage et bal.

On coiffe jeune et bien dans les SALONS DE BEAUTÉ COMŒDIA (Mon J. DAVER). Postiches, Shampooing, Ondulations et Teintures.

Les Parfums Bichara sont partout

ÉTAT CIVIL

DECES du 19 avril

Olga Martin, épouse Coujerte, 21 ans, cité Bouthier, 29.
Jean Guiraud, 36 ans, cours Saint-Louis, 34 bis.
Marie Ribaut, épouse Rengade, 58 ans, cours de la Somme, 258.
Jean Privat, 40 ans, rue de Bègles, 53.
Pierre Laffranque, 45 ans, rue Saint-Rémi, 18.
Jean Bernadet, 53 ans, rue Sullivan, 7.
Pierre Clémenceau, 58 a., boulev. Pierre-Ier, 32.
Marguer